

LIGNE NOUVELLE  
MONTPELLIER PERPIGNAN

# ON LA FAIT ENSEMBLE!

PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE,  
ACQUISITIONS FONCIÈRES

7 janvier 2021



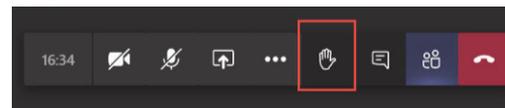
# MODE OPÉRATOIRE

## + B.A.-BA DE LA RÉUNION À DISTANCE ET TEAMS :

- + Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- + Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- + Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

## + POUR INTERVENIR ET ÉCHANGER AVEC LES INTERVENANTS :

- + Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main »
- + Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- + Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- + Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- + **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable).**



**Stéphane LUBRANO**

Directeur de mission LNMP

- Stéphane LUBRANO, Directeur de mission LNMP
- Nicolas ALADERN, Directeur adjoint LNMP, Responsable des études
- Sylvie MARTIN, Responsable foncier-urbanisme
- Bruno BEAUCHET, Responsable des études socio-économiques
- Anne-Lise GIBBE, Responsable de la concertation
- Elena BINET, AMO Environnement et procédures

# PARTICIPEZ À LA CONCERTATION !

## + LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS VISIO DU JEUDI

- + Jeudi **7 janvier** 2021, 13h-14h : Patrimoine agricole et viticole, acquisitions foncières
- + Jeudi **14 janvier** 2021, 13h-14h : Premiers enseignements de la concertation

## + LES AUTRES MOYENS DE PARTICIPATION

- + Répondre à un questionnaire, déposer un avis ou poser une question sur le **site** [www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com),
- + Rédiger une contribution écrite sur le **registre** mis à disposition en mairie,
- + Rédiger un **courrier** à SNCF RÉSEAU, 101 allée de Délors 34000 Montpellier ou un email à [info@lalignenouvelle.com](mailto:info@lalignenouvelle.com).

## + LA CONCERTATION SE CLÔTURERA LE 15 JANVIER 2021



LIGNE NOUVELLE  
**MONTPELLIER PERPIGNAN**

# ON LA FAIT ENSEMBLE!

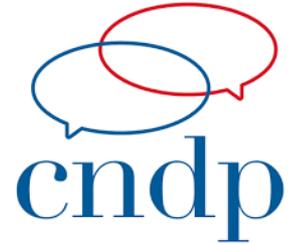
DONNEZ VOTRE AVIS  
DU 2 NOVEMBRE 2020  
AU 15 JANVIER 2021

Toutes les infos pour participer aux débats sur  
[www.lalignenouvelle.com](http://www.lalignenouvelle.com)



**Sofia ALIAMET & Pierre-Yves GUIHÉNEUF,**  
Garants – CNDP

Nommés par la  
Commission nationale du débat public



Ils ne prennent pas parti sur le fond du projet.

Ils sont chargés de veiller au bon déroulement de la concertation.

*Contactez-les  
en cas de besoin.*

[sofia.aliamet@garant-cndp.fr](mailto:sofia.aliamet@garant-cndp.fr)  
[pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr](mailto:pierre-yves.guiheneuf@garant-cndp.fr)

# PRÉSENTATION DU PROJET LNMP

**Nicolas ALADERN,**

Directeur adjoint LNMP, Responsable des études

# LE PROJET LNMP

## PHASE 1

 MONTPELLIER ↔ BÉZIERS  
TRAVAUX À HORIZON 2029

 **52,3 km**

de ligne nouvelle  
+7 km de raccordements

 **1,885 Mds €**<sub>2014</sub>



## PHASE 2

 BÉZIERS ↔ PERPIGNAN  
TRAVAUX À HORIZON 2040

 **97,7 km**

de ligne nouvelle  
+ 2 gares nouvelles  
+ 23 km de raccordements



**150 km de  
ligne nouvelle**



**+30 km de  
raccordements**



**2 gares nouvelles**



**ligne mixte**



**5,52 Mds €**<sub>2014</sub>

 LNMP mixte

# CALENDRIER DE RÉALISATION DE LA PHASE 1



MONTPELLIER-BÉZIERS : ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2029

BÉZIERS-PERPIGNAN : ENGAGEMENT DES TRAVAUX AU PLUS TARD FIN 2040

**Sylvie MARTIN,**

Responsable foncier-urbanisme

# PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE

- + Un travail partenarial engagé avec le monde agricole tout au long du projet
  - + Convention de partenariat signée avec les Chambres d'Agriculture de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales qui vise à faciliter l'information sur le territoire concernant le projet, accompagner le déroulement des opérations, réaliser des études spécifiques pour les exploitations avec des enjeux particuliers.
  - + Ateliers de travail et d'études autour des enjeux agricoles avec les Chambres d'Agriculture, la SAFER et les cofinanceurs du projet (notamment Atelier agri-viti de Narbonne en 2015).
  - + Signature avec les organisations professionnelles de protocoles indemnitaires déclinant les cas d'acquisitions, d'occupations temporaires et de dommages travaux.
- + SNCF Réseau s'engage :
  - + à identifier les impacts sur les espaces agricoles, viticoles et sylvicoles,
  - + à y répondre par l'anticipation, la détermination des cas prioritaires et la mise en place d'actions concrètes.

# ACQUISITIONS FONCIÈRES

## + Comment se déroulent les acquisitions ?

- + Les acquisitions concernent le plus souvent des biens non bâtis, impactés par la construction de la future ligne, appartenant à des personnes physiques ou morales.
- + Elles démarrent après la déclaration d'utilité publique, lorsque les biens nécessaires à la réalisation du projet sont clairement identifiés et les financements actés.
- + Sur les projets de ligne nouvelle, les mises à disposition temporaire des terrains (pour les besoins des travaux) ou définitive (acquisition définitive par le maître d'ouvrage) font l'objet d'indemnités et sont, dans leur grande majorité, réalisées à l'amiable.

## + SNCF Réseau s'engage :

- + à rencontrer individuellement les ayants droits des parcelles concernées par l'emprise du projet,
- + à respecter les protocoles d'indemnités et l'analyse des impacts sur les exploitations agricoles concernées par le projet, en partenariat avec les Pôles d'Évaluation Foncière et les organisations professionnelles agricoles.

# ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

LIGNE NOUVELLE  
MONTPELLIER PERPIGNAN

# ON LA FAIT ENSEMBLE!

PATRIMOINE AGRICOLE ET VITICOLE,  
ACQUISITIONS FONCIÈRES

7 janvier 2021

